



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 49169

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les revendications des praticiens hospitaliers, qui s'inquiète des retombées du volet nouvelle gouvernance du plan hôpital 2007. En effet, ils craignent que les réels problèmes actuels ne puissent être résolus par les mesures prévues par cette « nouvelle gouvernance ». Ils constatent en effet que les difficultés tiennent plus à un manque de moyens, qu'à une irrationalité de l'organisation et de l'autorité. Ils ne souhaitent pas que le pouvoir administratif soit renforcé au détriment des praticiens et de la collégialité médicale. Ainsi refusent-ils que l'autorité administrative puisse décider à la place du corps médical de l'organisation en pôle de l'hôpital, qui reflète le projet médical de ce dernier. Ils défendent par ailleurs l'organisation en services de ces pôles telle qu'elle est à ce jour. En conséquence, il souhaiterait connaître quelles réponses concrètes il entend donner à ces revendications, afin de rassurer ces professionnels qui s'inquiètent de l'évolution de leur secteur.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49169

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8097